

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD, TENUE EN PRÉSENTIEL LE 6 JUIN 2022, À 20H30, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR LE MAIRE, SIMON BRUNELLE.

Sont présents :

- Éric Chastenay, conseiller au siège numéro 1
- Pierre-Luc Blanchet, conseiller au siège numéro 2
- Pierre Carignan, conseiller au siège numéro 3
- Michel Deshaies, conseiller au siège numéro 4
- Jean-Marie Dionne, conseiller au siège numéro 5
- Sébastien Lemay, conseiller au siège numéro 6

Le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim, Monsieur Gérard Cossette agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée avec 6 membres présents. Le président de l'assemblée, monsieur le maire Simon Brunelle souhaite la bienvenue à tous les élus et aux contribuables présents en déclarant la réunion ouverte à 20h40.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. Adoption du procès-verbal
 - a. Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2022
4. Administration
 - 4.1 Dépôt de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et approbation des dépenses mensuelles du conseil
 - 4.1.2 Honoraires de Denis Vaillancourt-235 principale
 - 4.1.3 Honoraires de Me Adélar Étudier-chalet des loisirs
 - 4.2 Dépôt des États financiers
5. Travaux Publics
 - 5.1 Entretien du terrain des loisirs
6. Sécurité publique
 - 6.1 Mise en commun pour les tests annuels des bornes fontaines
7. Urbanisme et environnement
 - 7.1 Dépôt des certificats d'analyses officiels du réseau d'aqueduc mois de mai
 - 7.2 Adoption du règlement sur les systèmes tertiaires de traitement des eaux usées
8. Culture et loisirs
 - 8.1 Demande du fonds FRR-2021 et 2022
 - 8.2 Demande subvention Prima
 - 8.3 Demande TRECQ Lecture assistée par l'animal
 - 8.4 Chalet des loisirs couleurs extérieures
 - 8.5 Fondation santé Bécancour-Nicolet-Yamaska
 - 8.6 Journée de la culture
9. Affaires nouvelles
 - 9.1 Rappel sur le cours d'éthique
10. Rapport du maire

11. Rapport des comités du conseil
 - a. Bibliothèque
 - b. Comité culturel de la MRC de Bécancour
 - c. Régie de la gestion des déchets
 - d. Régionalisation de l'aréna
 - e. Les Loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard
12. Période de questions et demandes verbales des citoyens
13. Levée de l'assemblée

2691-06-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Éric Chastenay et **RESOLU** à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

a. Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2022

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

2692-06-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 2 mai 2022 en complétant la résolution 2689.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION

4.1 DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES ET PAR DÉLÉGATION ET AUTORISATION DES DÉPENSES MENSUELLES DU CONSEIL

ATTENDU QUE le conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, des dépenses du conseil et de la délégation des dépenses du directeur général/secrétaire-trésorier par intérim ;

ATTENDU QUE le directeur général/secrétaire-trésorier par intérim atteste que les crédits budgétaires nécessaires sont disponibles en vertu de la liste remise au conseil municipal ;

2693-06-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Jean-Marie Dionne et résolu unanimement par les conseillers présents d'autoriser le paiement des dépenses mensuelles du conseil du mois de mai 2022 et que le préambule en fasse partie intégrante ;

Ci-joint la liste détaillée des paiements émis par no. de déboursés comprenant le total des chèques émis et le total des dépôts directs pour le mois, ainsi que le total des dépôts directs et chèques de paies émises. Le tout dans un même document avec date correspondante.

Déboursés : 202200095 à 202200152

Pour un total de :	44 804,11\$
Plus Paie	12 251.99\$

ADOPTÉE

4.1.2 Honoraires de l'arpenteur Denis Vaillancourt-235 principale Chalet des Loisirs

2694-06-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Sébastien Lemay et résolu unanimement par les conseillers présents d'approuver les honoraires de l'arpenteur Denis Vaillancourt pour le chalet situé au 235, rue Principale au montant de 2 077.89\$ incluant taxes applicables.

ADOPTÉE

4.1.3 Honoraires de Me Adélaré Étlier-chalet des loisirs

2695-06-22

Il est **PROPOSÉ** par monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement par les conseillers présents d'approuver les honoraires de Me Adélaré Étlier pour l'enregistrement du droit acquis du chalet des loisirs auprès de la CPTAQ au montant de 4 887.24\$ incluant taxes applicables.

ADOPTÉE

4.2 Dépôt des États financiers 2021

Reporté.

5. TRAVAUX PUBLICS

5.1 Entretien du terrain des loisirs

2696-06-22

Il est PROPOSÉ par monsieur Sébastien Lemay et résolu unanimement par les conseillers présents d'effectuer les travaux de réaménagement d'une partie du terrain des loisirs avec la firme Martin Demers. Un boule sera utilisé pour niveler la partie non utilisé présentement. Environ 5 hres.

ADOPTÉE

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 Mise en commun pour les tests annuels des bornes fontaines

Mise en commun pour les tests annuels des bornes fontaines

CONSIDERANT QUE le Service de sécurité incendie régional de la MRC de Bécancour propose une mise en commun des tests annuels des bornes fontaines pour les municipalités suivantes : Manseau, Ste-Cécile de Lévrard, St-Sylvère, Parisville, Fortierville et Deschaillons - sur-St-Laurent

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte- Cécile-de-Lévrard donne le mandat au Service de sécurité incendie régional de la MRC de Bécancour de monter un devis et d'aller en soumission afin de d'obtenir la meilleure offre de service concernant les tests annuels des bornes fontaines ;

CONSIDERANT QUE la municipalité de Sainte- Cécile-de-Lévrard autorise le SSIRMRCB à octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire ;

CONSIDERANT QUE les coûts seront répartis au prorata pour les municipalités participantes ;

2697-06-22

SUR PROPOSITION DE MICHEL DESHAIES,
IL EST RESOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE la municipalité de Sainte- Cécile-de-Lévrard donne le mandat au SSIRMRCB d'envoyer une demande de prix pour les tests annuel des bornes fontaines et accepte la mise en commun avec les municipalités suivantes : Manseau, Ste-Cécile de Lévrard, St-Sylvère, Parisville, Fortierville et Deschaillons -sur-St-Laurent.

IL EST RESOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABLES À VOTER QUE les coûts soient répartis au prorata selon les municipalités concernées.

IL EST RESOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABLES À VOTER QUE le SSIRMRCB puisse octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire.

ADOPTÉE

6.2 Réparations de la chaussée de la rue principale ouest et autres si nécessaire

2698-06-22

Il est PROPOSÉ par monsieur Éric Chastenay et résolu unanimement par les conseillers présents d'effectuer les travaux de réparation de la chaussée pour le rang Ste-Cécile -Ouest. Un courriel sera envoyé aux élus pour plus d'informations basé sur l'année précédente. 2 voyages comme l'an passé.

ADOPTÉE

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

7.1 Dépôt des certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueducs.

Dépôt

Le directeur général/greffier-trésorier par intérim dépose les certificats d'analyses officiels du réseau d'aqueduc pour le mois de mai

7.2 Adoption du règlement sur les systèmes tertiaires 2022-06-06

2699-06-22

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Marie Dionne et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter le règlement 2022-06-06 sur les systèmes tertiaires de traitement des eaux usées.

ADOPTÉE

8. CULTURE ET LOISIRS

8.1 Demande du Fonds FRR-2021-2022 à la MRC

2700-06-22

Il est PROPOSÉ par monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement par les conseillers présents de présenter la demande du FRR- 2021 au montant de 10 505.01\$ et la demande du FRR-2022 au montant de 25 000\$ réservé à la municipalité pour la construction du chalet des loisirs à la MRC de Bécancour.

ADOPTÉE

8.2 Demande de subvention Prima

2701-06-22

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Marie Dionne et résolu unanimement par les conseillers présents :

d'autoriser le directeur général à faire la demande pour le programme de subvention Prima ;

que la municipalité a pris connaissance du Guide du Prima et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle ;

que la municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées ;

que la municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du Prima, y compris tout dépassement de coûts.

ADOPTÉE

8.3 Demande TRECQ Lecture assistée par l'animal

2702-06-22

Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Deshaies et résolu unanimement par les conseillers présents :

de présenter à la Table régionale de l'éducation Centre-du-Québec un projet nommé Lecture assistée par l'animal pour la bibliothèque ;

de désigner M. Gérard Cossette, directeur général/greffier-trésorier signataire des documents relatifs au projet *Lecture assistée par l'animal* financé par la Table régionale de l'éducation Centre-du Québec.

ADOPTÉE

8.4 Chalet des loisirs choix des couleurs extérieures

Le conseil choisit Noir pour le toit et Noir pour les fenêtres et Blanc pour le mur concernant le chalet des loisirs.

8.5 Fondation santé Bécancour-Nicolet-Yamaska

2703-06-22

Il est PROPOSÉ par monsieur Pierre Carignan et résolu unanimement par les conseillers présents de participer à la campagne 2018-2022 au montant de 183.50\$ pour le Fonds de Santé de Nicolet-Yamaska-Bécancour.

ADOPTÉE

8.6 Journée de la culture

2704-06-22

Il est PROPOSÉ par monsieur Michel Deshaies et résolu unanimement par les conseillers présents de s'inscrire à la journée de la culture.

ADOPTÉE

9. AFFAIRES NOUVELLES

9.1 Rappel sur le cours d'éthique

10. RAPPORT VERBAL DU MAIRE

11. RAPPORT DES COMITÉS

- a) Bibliothèque- rencontre avec le réseau biblio
- b) Comité culturel de la MRC de Bécancour
- c) Régie de la gestion des déchets
- d) Régionalisation de l'aréna
- e) Les Loisirs de Sainte- Cécile-de-Lévrard

12. PÉRIODE DE QUESTIONS ET DEMANDES VERBALES DES CITOYENS

- a) Demandes verbales et questions des citoyens

Aucune question

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2705-06-22 EN CONSEQUENCE, il est **PROPOSÉ** par monsieur Michel Deshaies et **RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 21h30.

ADOPTÉE

Je, Simon Brunelle, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/greffier-trésorier par intérim de mon refus de les approuver conformément à l'article 55.3 L.C.V.

Simon Brunelle, maire

Gérard Cossette, directeur général/greffier-trésorier par intérim

